



CTL du 16 Juillet : l'action à l'ordre du jour

Ce mercredi 16 juillet 2014, les représentants SOLIDAIRES, CGT, FO, CFDT et CFTC ont déposé un droit de retrait pour les agents de Vert-Coteau à TOULON.

Extrait :

« L'entreprise Zanotti et associés a établi pour le compte de la DDFIP du Var un rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Ce rapport établit que sur une surface d'environ 950 m², l'état des dalles de sols les classe AC2 c'est-à-dire nécessitant une action corrective de niveau 2 (mesures de protection ou de retrait) mais également et sans délai des mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Or depuis la réception du rapport ZANOTTI fin mars, rien de concret n'a été fait tant en ce qui concerne l'action corrective qu'en matière de mesures conservatoires. »

Malgré les congés et le temps partiel du mercredi, une trentaine d'agents présents à Vert-Coteau ont exercé ce droit de retrait. Une délégation a accompagné les représentants syndicaux qui se rendaient à la deuxième convocation du Comité Technique Local, le premier ayant été boycotté le 1^{er} juillet.

Après un premier échange un peu vif, le Directeur nous apprend qu'il a obtenu 150 000 € de la DGFIP pour « encapsuler » l'intégralité de la surface des sols, loge du gardien comprise. Dans la suite de la discussion, il lâche que l'appel d'offre pour les travaux sera lancé d'ici la fin juillet.

Il faut noter que c'est grâce aux actions des agents et de leurs représentants syndicaux que ces points ont été acquis, alors que rien ne filtrait encore au 1^{er} juillet (raison du boycott du CTL).

Le Directeur s'était également engagé à établir un projet global permettant de pérenniser le site de Vert-Coteau (traitement de fond de l'amiante et rénovation du bâtiment). Ce projet a été soumis à la DGFIP mais n'a pas été communiqué aux syndicats et encore moins aux agents. Poussé dans ses retranchements le DDFIP a annoncé que le projet global consiste en une réflexion sur une réorganisation autour de 3 sites toulonnais, BESAGNE, MONTEBELLO et VERT-COTEAU. Son projet inclue l'idée d'équilibrer les « dépenses » de restructuration avec des « recettes ». Cela veut dire que pour réaliser cette opération il faudrait ne garder que deux bâtiments sur trois, Besagne étant incontournable, reste à choisir entre Montebello et Vert-Coteau. La DGFIP aurait déjà une préférence pour Montebello.

Conclusion : La pérennité de Vert-Coteau est en grand danger !

On est loin des paroles du DDFIP il y a quelques mois en arrière alors qu'il vantait les mérites du site et la nécessité de le « sanctuariser ».

Les agents ont quitté la salle vers 10H45, et les élus SOLIDAIRES, CGT, FO, CFDT et CFTC ont décidé de siéger au CTL afin de faire porter au PV les propos du DDFIP.

Dans la déclaration liminaire lue en début de séance, l'intersyndicale a interpellé le DDFIP sur Vert-Coteau, l'absence de communication de la part de la Direction, et l'accueil commun de TOULON.

A nouveau les échanges ont été vifs. Le DDFIP a expliqué sa conception de la communication. Il prépare ses projets unilatéralement. Il attend que ceux-ci soient validés par la DGFIP avant d'en faire la publicité.

Les représentants du personnel sont donc totalement tenus à l'écart des projets et des discussions et par conséquent, les agents ne comptent absolument pas pour notre Directeur.

L'exemple du projet d'une nouvelle implantation des SIP/SIE La Seyne et de la trésorerie de Six-Fours illustre cette stratégie. Des plans circulent, des réunions se tiennent, mais officiellement, rien n'a démarré. Les agents présents à la réunion de présentation de ce projet ont eu l'impression que tout était déjà décidé. Rappelons que le CHSCT doit examiner en amont tout projet de réorganisation de service. Cela n'est jamais fait.

Les élus ont exigé la communication écrite du projet global incluant Vert-Coteau mais le DDFIP a campé sur sa position se limitant à de vagues explications orales. Il a tout de même confirmé les éléments livrés devant les agents 1H plus tôt.

Sur le fond, les élus ont fait face à un mur et ont décidé, au bout d'une heure de dialogue de sourd (un seul sourd), de quitter le CTL.

Les organisations syndicales SOLIDAIRES, CGT, FO, CFDT et CFTC se sont réunies en début d'après-midi pour analyser la situation et préparer une riposte afin de faire respecter le dialogue social.

Elles demanderont la convocation d'un Comité Technique Local en septembre en fixant l'ordre du jour et en exigeant les documents préparatoires.

Elles demanderont également la saisine de l'antenne immobilière du secrétariat général pour le projet La Seyne/ Six Fours ainsi que la tenue d'un CHSCT spécial sur cette question.

Elles réuniront enfin les agents de Vert-Coteau à la rentrée afin de débattre de la suite à donner aux annonces du DDFIP.